

30.04.2009 Répartition des départements

Je suis très heureuse d'avoir le département qui m'est attribué et qui est mon premier choix.

Tout d'abord, c'est le domaine que je connais le mieux de par mon expérience au secrétariat du DFI, à la direction de Pro Infirmis Neuchâtel et à la Commission santé-social du Conseil des Etats.

C'est un domaine passionnant à tous les niveaux, cantonal et fédéral. Plusieurs dossiers dans lesquels je me suis investie au niveau fédéral pourront être maintenant repris au niveau cantonal :

- Maîtrise des coûts de la santé
- Liberté de contracter, gel des admissions, managed care
- Transparence des réserves des assureurs maladie
- Etc.

Je me réjouis également d'entrer à la CDS et de pouvoir développer une stratégie commune avec les autres cantons, dans ces différents domaines.

Dans le domaine social, il y a encore tout à faire en matière d'application de la RPT. Il y a aussi des améliorations à trouver pour la prise en charge des enfants en scolarisation spéciale, le nombre de places en institution est très insuffisant actuellement.

Il y aura aussi une analyse du revenu disponible à faire et des corrections à amener dans plusieurs domaines touchant à la politique familiale : allocations familiales, structures d'accueil de la petite enfance, bourses d'études, allocation de présence parentale, et en collaboration avec d'autres départements, les différentes mesures de conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale, qui doivent permettre de lutter contre la pauvreté des familles.

Je me réjouis de me mettre au travail !